

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle du Conseil, le **lundi 18 décembre 2017 à 21 h.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire  
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller  
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller  
Monsieur Sylvain Houle, conseiller  
Madame Christine Imbeau, conseillère  
Madame Brigitte Minier, conseillère  
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général  
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

**ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 tenue à 21 h.
2. Requêtes en révision du rôle d'évaluation foncière.
3. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) - Programmation complémentaire des travaux.
4. Avis de présentation annonçant l'adoption règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018.
5. Adoption du projet de Règlement numéro 828-40, intitulé: " Règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018 ".
6. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
7. Adoption du projet de Règlement numéro 1256, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
8. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
9. Adoption du projet de Règlement numéro 1257, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
10. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
11. Adoption du projet de Règlement numéro 1258, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".

12. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
13. Adoption du projet de Règlement numéro 1259, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
14. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
15. Adoption du projet de Règlement numéro 1260, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
16. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement concernant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$.
17. Adoption du projet de Règlement numéro 1261, intitulé: " Règlement concernant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ ".
18. Questions de l'assistance.
19. Levée de la séance.

...Monsieur le maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

**2017-469**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 18 décembre 2017 à 21 h, soit et est approuvé par ce conseil.

**2017-470**

**REQUÊTES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC - RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE - MANDAT PROCUREUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Christine Imbeau

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil mandate le cabinet d'avocats Therrien Couture afin de représenter la Ville de Mont-Saint-Hilaire au Tribunal administratif du Québec concernant les requêtes portant les numéros de dossiers SAI-M-268054-1711 et SAI-M-268056-1711 visant à contester la valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière des immeubles visés.

**PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC  
2014-2018 (TECQ) - PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite soumettre une programmation complémentaire des travaux à réaliser dans le cadre de ce programme;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis Toner

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation complémentaire des travaux, jointe à la présente résolution comme annexe "A" pour en faire partie intégrante, et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2018.

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00 \$ par habitant par année, soit un total de 140,00 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la résolution 2017-421 relative à cette programmation complémentaire des travaux adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue le 13 novembre 2017 soit abrogée.

2017-472

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 828 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018**

Avis de présentation est donné par le conseiller Louis Toner à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018.

2017-473

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 828-40 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 828 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018 - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis Toner  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 828-40, intitulé: " Règlement modifiant la Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018 ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-474

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE 2018**

Avis de présentation est donné par la conseillère Brigitte Minier à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

2017-475

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1256 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Brigitte Minier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1256, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-476

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'EAU 2018**

Avis de présentation est donné par le conseiller Emile Grenon Gilbert à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

2017-477

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1257 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'EAU POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1257, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

**2017-478**      **AVIS DE PRÉSENTATION - PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LES MATIÈRES RECYCLABLES ET LES MATIÈRES ORGANIQUES (COMPRENANT LES RÉSIDUS VERTS) POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE.**

Avis de présentation est donné par la conseillère Christine Imbeau à l'effet, qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2017-479**      **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1258 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LES MATIÈRES RECYCLABLES ET LES MATIÈRES ORGANIQUES (COMPRENANT LES RÉSIDUS VERTS) POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Christine Imbeau  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1258, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

**2017-480**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES 2018**

Avis de présentation est donné par le conseiller Jean-Pierre Brault à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2017-481**      **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1259 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1259, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

**2017-482**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2018**

Avis de présentation est donné par le conseiller Jean-Pierre Brault à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

2017-483

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1260 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR :** Madame Christine Imbeau  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1260, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-484

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$**

Avis de présentation est donné par le conseiller Sylvain Houle à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$.

2017-485

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1261 - RÈGLEMENT CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$ - ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Louis Toner  
et adoptée à l'unanimité :

Que le projet de Règlement numéro 1261, intitulé: " Règlement concernant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ ", soit et est adopté par ce conseil.

**QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Ferdinand Berner

Taxe sur les mutations immobilières

2017-486

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Louis Toner  
et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 21 h 10.

---

Yves Corriveau, maire

---

Anne-Marie Piérard, avocate  
Greffière